

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
Directrice générale et greffière-trésorière QUE :**

Sera adopté, à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Matawinie du 15 octobre 2025, qui se tiendra à la MRC de Matawinie sise au 3184, 1^{ère} Avenue à Rawdon à compter de 14 h, le règlement numéro **259-2025 « abrogeant et remplaçant le règlement numéro 224-2021 établissant le traitement des élus de la Municipalité régionale de comté de Matawinie »**.

Ce règlement remplace tous règlements antérieurs relatifs à telle rémunération et établit la rémunération de base et/ou additionnelle de chaque membre du Conseil des maires telle que décrite dans le tableau ci-après.

Les rémunérations de base et additionnelles seront indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui débutant le 1^{er} janvier 2026 conformément aux dispositions de l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, et ce, au même taux d'indexation que celui prévu à la convention collective en vigueur pour les employés de la MRC de Matawinie.

La rémunération s'établira comme suit :

	Rémunération			
	de base (annuelle)		additionnelle (jeton de présence)	
	actuelle	proposée	actuelle	proposée
Préfet élu au suffrage universel	52 264,00 \$	85 000,00 \$		
Préfet suppléant/adjoint	13 066,00 \$	14 970,00 \$		
Membres du Conseil excluant préfet et préfet suppléant/adjoint	4 660,00 \$	5 339,04 \$		
Membres du Conseil excluant préfet (participation à 2 commissions)	5 000,00 \$	5 728,56 \$		
Membres du Conseil excluant préfet (présidence à une commission)	1 350,00 \$	1 546,80 \$		
Conseil de la MRC excluant le préfet			134,00 \$	153,52 \$
Délégués de comté			279,90 \$	320,66 \$
Comité consultatif agricole			279,90 \$	320,66 \$
Comité consultatif d'urbanisme du Territoire non organisé			279,90 \$	320,66 \$

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux de la MRC de Matawinie sise au 3184, 1^{ère} Avenue à Rawdon.

DONNÉ À RAWDON CE 19^e JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.



Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière